



MICROFICHE N°

34159

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE  
DOCUMENTATION AGRICOLE  
TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الفلاحة

المركز القومي  
للسويق الفلاحي  
تونس

F 1

# INS 12

PROJET FAO/SIDA/TUN-10

Production de l'Institut Pasteur

Projet FAO/SIDA/TUN-10  
Présentation du projet et programme  
d'activité 1974  
O.E.P.  
15 pages

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
OFFICE DE L'ELEVAGE ET DES PASTURAGES  
DIVISION DES PROJETS DE VULGARISATION  
ET ASSISTANCES TECHNIQUE A TUNIS  
PROJET FAO SIDA / TUNIS 0.

PROJET FAO - SIDA TUN 10  
DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DE VIANDE  
BOVINE DANS LE NORD DE LA TUNISIE

- / -

Ce projet doit être inclus dans le cadre de la Coopération Technique avec SIDA (SU4de).

OBJECTIFS : Projet de Vulgarisation et d'Assistance Technique en matière de production de viande Bovine d'amélioration et intensification de culture fourragère.

Les Objectifs peuvent être résumés dans les points suivants :

1) - Le Projet assurera la formation directe des techniciens (bourses, stages, activités sur le terrain).

2) - Améliorer le niveau des producteurs assistés par des stages, colloques, séminaires, visites, etc.....

3) - Assistance technique des éleveurs (Vulgarisation des Techniques nouvelles, information).

4) - Assistance matérielle des éleveurs (Prêt à court terme pour achat de semences fourragères, engrains, prêt de matériel de semis, de récoltes etc..., don de petits matériels).

5) - Développer toutes les méthodes des plus appropriées pour augmenter la production de viande (engrossissement, conduite des femelles productrices, élevage des jeunes etc....).

6) - Augmentation et amélioration des productions fourragères (Augmentation des surfaces assolées en cultures fourragères, introduction des cultures fourragères perennnes en sec et en irrigué).

7) - Le projet doit être considéré comme support technique du projet PAM 710. L'association de ces deux projets dont les actions sont complémentaires offrirait à chacun d'eux les meilleures conditions de réussite.

METHODES D'INTERVENTIONS.

Ce projet est conçu pour quatre années allant de 1973 à 1976.

Vu le retard inhérent à la nomination du Directeur et de certaines formalités administratives, il y a lieu de le décaler et de ce fait il ne devient opérationnel qu'à partir de 1974.

Le recrutement de l'expert PNUD - EPI est urgent. Le choix d'un expert spécialiste en cultures fourragères est souhaitable. Cet expert sera le représentant prévisionnel du Projet SIDA. Il réalisera les opérations préalables de commandes du matériel et de l'équipe SIDA qui arrivera en Janvier 1974.

Ce projet couvrira le Nord de la Tunisie où les conditions naturelles (pluviométrie, climat etc...) permettent une intensification importante des productions fourragères et par conséquent une amélioration sensible des productions bovines.

.../....

Les Gouvernorat où ce projet interviendra sont :

- Bizerte sauf les Hogods qui bénéficient de l'Assistance Technique Allemande.
- Tunis Nord et Sud
- Nabeul
- Béja
- La Kef

Le Gouvernement de Jendouba qui bénéficie de l'Assistance Technique Allemande n'est pas retenue dans le cadre de ce projet.

Le projet exerce deux actions :

- L'une centrale de conception et d'organisation qui assistera par conseils les équipes régionales tout en orientant leur action.
- Quatre équipes régionales pour vulgariser et encadrer les agriculteurs assistés par le projet.

Ces équipes peuvent être implantées à :

- Béja (Lafareg) pour le Gouvernorat de Béja
- Mateur (Pratiraa) pour le Gouvernorat de Bizerte et Tunis Nord
- Bordj El Amri pour Tunis Sud et Nabeul
- Siliana (Boulgroun) Pour le Kef.

Chaque équipe assistera plusieurs exploitations, 500 Agriculteurs peuvent bénéficier de son aide. /5 x 100 agriculteur fait équipe

Ces exploitations peuvent être des coopératives, des privés ou des fermes étatiques.

Elle doivent assurer chaque année deux rotations de 10 animaux chacune. La durée de l'assistance est de deux ans. /<sup>Le taureau fait au</sup>

Le bénéfice s'engage à réaliser 0 ha 5 de cultures fourragères par taureau engrangé.

Chaque taureau bénéficiera de près de 500 kgs d'aliments PAM par une période de 170 jours environ. - N/N -

#### ( CALENDRIER D'EXECUTION DU PROJET (ENGRAISSEMENT) )

ANNEE	JANV.	FEV.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUIL.	AOUT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
1974												
10,000						5000	(I)				5000	(I)2
1975						5000	(I)	3			5000	(I)4
25,000			(I)			5000	(II)	1			5000	(II)2
						5000	(III)	1			7500	(III)2
1976			(I)			7500	(II)	1			5000	(II)4
25,000			(II)			5000	(II)	3			5000	(II)4
1977			(III)			7500	(III)	3			7500	(III)4
15,000			(III)			7500	(III)	3			7500	(III)4
1978			(III)			7500	(III)	3			7500	(III)4

\* Le résultat final vise à dépasser la moyenne de production  
sur base sur l'herbe, clerc + céréales, clerc + lég., donc 1  
seul cycle annuel de 300 têtes.  
Pour un niveau de d'amitié, il faut réduire le objectif de  
produit -

(--- ALENDRIER D'EXECUTION DU PROJET (AUGMENTATION FOURRAGERE) ---)

<u>1974</u> - Mars Avril	- 1.000 Ha - Cultures fourragères perennes
Septembre Octobre	- 2.000 Ha - " " "
" "	- 2.000 Ha - Cultures fourragères annuelles
<u>1975</u> - Mars Avril	- 1.000 Ha " " perennes
Septembre Octobre	- 2.000 Ha " " "
" "	- 4.000 Ha " " annuelles.
<u>1976</u> - Mars Avril	- 1.500 Ha - Cultures fourragères perennes
Septembre Octobre	- 3.000 Ha - " " "
" "	- 9.000 Ha - " " annuelles.

— évaluation des besoins en

- semences
  - engrain
  - équipement
  - crédit court terme
- + modalités de récolte

W  
-----)

PROGRAMME D'ACTIVITE DU PROJET 1974

Dans le cadre de la quadriennie en cours, ce projet s'intègrera et contribueira au développement de l'élevage dans le Nord de la Tunisie et plus spécialement la production de la viande.

Il installera les équipes régionales en les dotant des moyens nécessaires pour promouvoir l'élevage et les assistera techniquement.

Le programme des cultures fourragères est suivant :

3.000 Ha de plantes perennes qui se répartissent comme suit :

- 600 Ha de luzerne	=	90	QX
- 400 Ha de trèfle souterrain	=	80	QX
- 1.000 Ha de sulla	=	200	QX
- 500 Ha de phalaris	=	100	QX

2.000 Ha de culture fourragères annuelles :

- 600 Ha d'orge
- 200 Ha de maïs à grain
- 800 Ha de féverole
- 100 Ha de pois fourragier
- 100 Ha de vence.

Un choix de 500 exploitations comptant 5.000 taurillons par rotation sera retenu pour cette année. ... 10.000 /an

Des conseils sur la conduite et l'alimentation de ce troupeau seront assurés par les équipes régionales et des techniciens du projet participeront à des stages, séminaires, colloques etc...pour parfaire leurs connaissances.

Des visites sanitaires seront programmées avec les vétérinaires des régions concernées par le projet.

Des aliments concentrés à prix seront mis à la disposition, des morisseurs dans les points de vente de l'Office des Céréales de ces régions. Cette alimentation est assurée dans le cadre du projet PNI 710./.

10.000 x 5 ans t

OPPICE DE L'ELEVAGE ET DES PÂTURAGES  
DIVISION DES PROJETS DE VULNERISATION  
D'ASSISTANCE FINIQUE ET D'INTERVENTION

- 5 -

PROJET SIDA TUN 10      DU 1<sup>er</sup> JUIN 1974

REVISION DU BUDGET CENTRAL DE fonctionnement  
RECAPITULATIVE

I - PERSONNEL TECHNIQUE

Tracteur et Indemnité : .....  
II - DEPENSES D'AMBIENT ET DE GESTION

Administrative:	a) Article 40 : .....	22.616.000
	b) Article 41 : .....	500.000
	<u>TOTAL :</u> .....	<u>22.666.000</u>

.../...

OFFICE DE L'ELEVAGE ET DES PÂTURAGES  
DIVISION DES PROJETS DE VULGARISATION ET  
D'ASSISTANCE TECHNIQUE

PROJET : SMA / TUN 10.

PROJET 1974  
PRÉVISION BUDGETAIRE  
CADRE TECHNIQUE.

Grade et Fonction.	Nom et Prénom	Indice	Truitement Ac Brise	Fournement Globaux F.D.	I.C.Y. et I.V.C.I.	Subvention 10 %	10 %	Assurance Groupe malade.	Total
Chef de Division	H. O. Lapouch	650	1.328.000	1.081.000	86.550	134.800	134.800	53.920	2.169.750
Directeur	Perzeni Youenn	520	1.029.000	1.396.000	62.300	102.900	102.900	41.160	1.612.650
Ingénieur	Guellali Béchir	485	945.000	1.266.500	55.825	94.500	94.500	37.800	1.164.075
Ingénieur M <sup>me</sup> Joint	Glin Monger	300	515.000	747.000	77.550	54.500	54.500	21.620	906.600
Ingénieur M <sup>me</sup> Joint	B. Gour Rocktut	300	515.000	747.000	77.650	54.500	54.500	21.500	906.600
Ingénieur M <sup>me</sup> Joint	H. Ifor Mauturpe	300	525.000	747.000	77.650	54.500	54.500	21.800	906.600
M <sup>me</sup> Joint Technique	Curarte Salce	225	388.000	522.500	67.725	38.800	38.800	15.520	670.425
M <sup>me</sup> Joint Technique	BELHI Belcaceq	225	388.000	544.500	67.725	38.800	38.800	15.520	670.425
M <sup>me</sup> Joint Technique	X X	225	258.666	363.000	45.150	25.866	25.866	10.244	446.946
			1.236.500	1.618.822	229.166	229.216	229.216	239.664	2.724.071

...../....

F-2) N N Z E 1 2 7 4  
PREVISION BUDGETAIRE  
CADRE ADMINISTRATIF

	NOMS ET PRENOMS	POSITION	CATÉGORIE ÉCHELLE	SALAIRE		1 % ASSURANCE MÉDIALE	TOTAL
				10 %	1 %		
Melle	DJEDIDI, ABDALLAH	Doctylo	VI - I	1630.000	63.000	6.300	25.200
Mr	BENI, ZOUARI n° 60 Gouraud	"	VI - I	1630.000	63.000	6.300	25.200
	HOUWIRA TEBIB	"	V - I	570.000	22.100	2.210	25.300
	MECH LOUSSI	"	V - I	570.000	22.100	2.210	25.300
Melle	RADHIA, KABBI	"	V - I	570.000	22.100	2.210	25.300
				2400.000	120.000	12.000	2760.000

5) NEE 1274

PRÉVISION BUDGETAIRE

Cadre Ouvrier

TRAITMENT ET INDÉMNITÉS

Bénéficiaires	Catégorie et Echelon	Salaire de Base	10 %	4 %	Assurance	13ème Mois	Total Général
1. Chauffeur	VII - 1er	4.60.000	460.000	18.400	43.332	572.332	1
2. Chauffeur	VI - 1er	2.520.000	252.000	100.800	240.000	3.138.000	1
3. Ouvrier	IV - 1er	11.360.000	1136.000	56.400	120.000	11.681.000	1
		14.320.000	1432.000	573.600	403.332	15.392.332	1
							1

OFFICE DE L'AVILAGE ET DES PASTURAGES  
DIVISION DES PROJETS DE VULGARISATION  
D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET D'INTERVENTION

- 9 -

ANNÉE 1974

BUDGET PLANNING

PROJET SIDA TUN 10

Cadre Technique

BENEFICIAIRE	MOIS	PRIX DE REV.	IMPENSÉE DE LOGEMENT	CHARGE ADMINI- STRATIVE	TOTAL	
					TRAVAIL	DETACHÉ
CHEF DE DIVISION	1	200.000	50.000	480.000	420.000	1.600.000
DIRECTEUR	1	100.000	360.000	-	300.000	760.000
DEUXIÈME	1	100.000	360.000	360.000	-	820.000
DEUXIÈME ADJOINT	2	150.000	600.000	720.000	-	1.470.000
INGÉNIER ADJOINT	1	80.000	300.000	360.000	-	740.000
ADJOINT TECHNIQUE	3	150.000	750.000	-	-	900.000
		780.000	2.870.000	1.920.000	720.000	6.290.000

.../...

2 N N E 1974

PRÉVISION BUDGETAIRE

(C) Autre Administratif. -

- \* -

Z E R O N I T E

<u>BENÉFICIAIRE</u>	<u>NOTRE</u>	<u>13ème Mois</u>	<u>TOTAL ANNUEL</u>
SECRÉTAIRE	2	120. 000	120. 000
DACTYLOGRAPHIE	2	120. 000	120. 000
<b>T O T A U</b>		<b>240. 000</b>	<b>240. 000</b>

.../...

PRÉVISION BUDGETAIRE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE  
Dépense de Matériel et de Gestion Administrative

Titre I - Article 40

PRO / SIDA TUN 10

I - IMPÔTS ET ASSURANCES À LA CHARGE DU LOCATAIRE

1) Louages	2.400.000
2) Impôts et taxes	
Papettes des voitures	
21 x 21.000	381.000
4 x 68.000	272.000
3) Assurances	
21 x 30.000	480.000
4 x 25.000	100.000

II - FRAIS DE PETITS ENTRETIENS ET PRODUIT D'ENTRETIEN

1) Fourniture d'entretien des locaux (GBC, Balai, Pergilliers, Epouvois, etc...).	
2) Fournitures Diverses (Sèches, crèmes, Cie etc..)	100.000

III- CONSOMMATION D'EAU

Consommation d'eau (SEEDR)	200.000
----------------------------	---------

IV- FRAIS DE CHAUFFAGE ET RÉLAISSAGE-INSTALLATION

Consommation d'Electricité (STED)	200.000
- Fourniture d'électricité	
- Fourniture de bois de chauffage	
- Fourniture de pétrole	
- Fourniture de matériel d'installation (Fil, Prise, Douilles etc...)	500.000

V - PRÉVISION TRANSPORT DÉPLACEMENT 6.800.000

TOTAL: 11.516.000

.../...

VI - MOBLILIER - Achat et entretien

1) <u>Mobilier</u>	M&ent	100.000
2) <u>Entretien</u>		

VII- REDEVANCES TELEPHONIQUES

- Redevances téléphoniques	1.000.000
----------------------------	-----------

VIII - IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAUX

Imprimés et Abonnement	500.000
------------------------	---------

IX - Matériel Automobile

1) <u>Entretien</u>	
Achat pièces de rechange	1.000.000
2) <u>Carburant et Lubrifiant</u>	6.000.000

X - - Kasse d'habillement

500.000

XI - - Formation - Frais généraux

2.000.000

T O T A L : 11.100.000

.../...

OFFICE DE L'ELABORAGE ET DES PUBLICATIONS  
DU DES PROJETS DE VULNERISATION ET  
D'ASSISTANCE TECHNIQUE  
PROJET SIDA TUN 10

- 13 -

F) NNEE 1974

) REVISIION BUDGETAIRE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE  
DEPUIS DE MATERIEL ET DE GESTION ADMINISTRATIVE  
- ARTICLE 41 -

I -	Remboursement de frais de transport de personnes et de Mobilier	M.500
II -	Indemnité journalière de déplacement	M.500.000
III -	Frais de mission et voyage d'études	M.600

.../...

D E V I S D'ACHAT

E M A / F A D A

BUDGET D'EQUIPEMENT 1976

I. - MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU

Bureau équipé pour.....	
Le Directeur du Projet.....	600.000
2 Bureau de Dactylo.....	50.000
20 chaises simples x 10 d.....	200.000
8 Bureaux 60 x 8.....	480.000
1 Bureau à six Tiroirs.....	70.000
10 Demi-Fauteuilles à 20 D.....	200.000
3 Machines à écrire 220.000 x 3 .....	660.000
1 Machine à écrire G. Chariot.....	250.000
4 Machines à calculer.....	1100.000
6 Tables de Téléphones 15 x 6.....	90.000
10 Corbeilles à papiers 3 x 10.....	30.000
10 Trilleurs de Courriers 4 x 10.....	40.000
10 Classeurs à 10 Cases 20 x 10.....	200.000
8 Guéridons à 20.....	160.000
T O T A L .....	4130.000

II. PETIT MATERIEL AGRICOLE :

10 Semoirs à main à 10 D.....	1000.000
Engraineurs de Maïs.....	500.000
Epandeurs d'Engrais.....	1500.000
Pulvérisateurs.....	500.000
T O T A L .....	3500.000

III. SEMOIRES ET ENGRAIS :

Achat de Semences.....	3000.000
Engrais.....	2000.000
T O T A L .....	5000.000

R E C A P I T U L A T I O N

I. Mobilier et Matériel de Bureau.....	4130.000
II. Petit Matériel Agricole.....	3500.000
III. Semences et Engrais.....	5000.000
VI. Frais de dédouanement.....	1000.000
T O T A L .....	13630.000

Arrêté le Présent devis à la somme de :

TREIZE MILLE SIX CENT Trente DINARS

RECAPITULATION DES DEPENSES 1974

R U B R I Q U E	M O N T A N T	O B S E R V A T I O N S
1. Déchargement - Dédouanement	3 x 2.720 .....	8.160
2. Transport produits P.M.H.	1 240 x 2.720 .....	3.440
3. Stockage conservation	1 0x 2.720 .....	2.720
4. Broyage H.Claire encherie	1 6 0x 2.720 .....	16.320
5. Transport - Aliment complet	1 2 0x 5.440 .....	10.880
6. Frais fonctionnaire P.M.H.	1 100	1. mettre à la disposition du Représentant Résident du P.M.H.
7. Frais divers	1 460	
<b>T O T A L.....</b>	<b><u>60.000</u></b>	

**FIN**

...  
**16**  
...

**WILHELM**